

Sans aucune consultation, l'Elysée et l'Arabie Saoudite imposent un projet « Gargantuesque » de 3 parcs d'attractions à Courdimanche. Nouveau « fait des princes », la création de ces parcs pose des questions sociales, économiques et environnementales majeures.

Le 24 août 2026, le président Macron a officialisé avec l'Arabie saoudite un protocole d'accord spectaculaire : 6 milliards d'euros d'investissements pour la création de trois parcs d'attractions à Courdimanche sur l'ancien site de Mirapolis, sans compter les futurs budgets locaux et d'état pour adapter les infrastructures. Des montagnes de pétrodollars il y en a, pour leurs mégalomanies dirigés vers des divertissements lucratifs « hors sol ».

Une « potentielle » bonne nouvelle sur le plan économique qui n'empêche pas notre organisation d'émettre des réserves sur la fiabilité des thématiques et sur la réelle utilité de trois nouveaux parcs d'attractions.

Des réserves également quant au partenariat tissé avec une dynastie qui nie les plus élémentaires droits humains, notamment ceux des femmes.

Ce projet d'une ampleur démesurée pose d'ores et déjà des problématiques majeures :

- Quelles conséquences pour l'environnement ? L'été que nous venons de passer rappelle l'urgence écologique qui est la nôtre et la bascule immédiate qui doit s'opérer notamment en matière d'artificialisation des sols.

Ainsi, nous avons besoin d'une réflexion à long terme concernant les conséquences de ce projet sur les transports, l'empreinte carbone, la gestion des ressources et notamment de l'eau, la gestion des déchets, les conséquences sur les habitant.e.s des communes limitrophes et aussi sur les personnes itinérantes installées sur le site depuis de nombreuses années...

Le projet vient d'être officialisé sans réelles concertations avec les élus locaux et sans enquête publique officielle préalable afin de recueillir l'opinion de la population.

- Quelles conditions de travail et d'accueil pour les futur.e.s salarié.e.s du site (22 000 emplois directs et 80 000 emplois indirects prévus en Ile de France) ?

La CGT prendra toutes ses responsabilités pour être aux côtés des travailleurs et travailleuses. Aucun projet ne peut se faire aux détriments des conditions de travail et de vie. Il doit constituer, au contraire, un moyen de les améliorer.

Les fonds sont colossaux, cela doit permettre aussi de favoriser des salaires à la hauteur et la pérennité de l'emploi. D'ores et déjà, nous alertons sur le manque de moyens des services de l'inspection du travail qui devront être mobilisés dès la phase de construction.

- Quelles conséquences pour les services publics et les infrastructures ? Un projet d'une telle ampleur doit nécessiter des investissements conséquents que ce soit dans les transports, dans les services publics et notamment ceux de la santé et de l'énergie.

Alors que nos dirigeants nous imposent l' austérité permanente pour protéger le capital, le président annonce de futurs investissements « cadeaux » dans les infrastructures entourant et desservant le futur parc, pour répondre aux desiderata du prince saoudien.

Nouvelle preuve que l'argent existe mais qu'il n'est pas orienté vers les réels besoins de la population et qu'il s'agit toujours de choix politiques.

- Quelles conséquences concrètes pour les habitant.e.s du Val d'Oise ? Ce projet gigantesque aura des conséquences très importantes sur le quotidien des habitant.e.s du Val d'Oise, notamment concernant l'accès aux logements. Nous le savons, partout où des lieux touristiques d'ampleur se construisent, le prix de l'immobilier flambe et les locations touristiques se multiplient au détriment des logements pour les populations.

Maintenant que l'annonce est faite, la CGT 95 exige :

- **Que les forces associatives, politiques et syndicales soient associées, dans un réel processus de construction démocratique, à toutes les futures étapes du projet.**

Dans l'incertitude des suites de ce projet, la CGT 95 avec ses syndicats et ses professions organisées, fidèle à ses orientations, sera vigilante et force de propositions et de revendications sociales, écologiques, durables et vecteurs d'emplois pérennes respectueux des salarié-e-s et des populations.

Cergy, le 25 août 2026